

COMMUNE DE LA BRUYERE

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait du Code de la Démocrate Locale
et de la Décentralisation

Art L1122-17 Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour

M.....

est invité pour la première fois à assister à la séance qui

aura lieu le 31/8/2017 à la Maison communale à

Rhisnes, à 19 H 30 précises.

Le 23/8/2017.

Le Directeur général,ff

Le Bourgmestre,

A.MEUR

R. CAPPE

EN SEANCE PUBLIQUE:

1. Procès-verbal de la séance du 18 juin 2017
2. Accueil extrascolaire: Contrat de gestion 2017-2020 entre la Commune et l'ASBL Récré'agique
3. Patrimoine communal: Construction d'une nouvelle Maison communale: Rhisnes: Report de la date d'ouverture des offres : ratification
4. Patrimoine communal: Construction d'une nouvelle Maison communale: Rhisnes: CSCH : Précisions et compléments
5. Le maintien et le remplacement du conseiller en aménagement du territoire
6. Service des travaux: Grand car: Réparation urgente
7. Patrimoine communal : PIC 2017-2018 : Réfection de la rue de Bawtia : section de Meux : contrat d'étude de l'avant-projet simplifié : décision
8. Fonds régional pour les investissements communaux 2017-2018: approbation du Plan d'investissement communal

9. Patrimoine communal : PIC 2017-2018 : Réfection de la rue de Bawtia : section de Meux : contrats d'étude et de coordination de sécurité et de santé pour des travaux comprenant de l'égouttage cofinancé par la SPGE : décision
10. Patrimoine communal: Modalités de location de trois salles des fêtes gérées par l'Administration communale
11. Centrale d'achat IDEFIN : Participation au sixième marché de fourniture d'électricité et de gaz.
12. Basket Club La Bruyère : Octroi d'un subside : Décision.
13. Structures d'accueil pour jeunes enfants d'Emines, de Saint-Denis et de Warisoulx : Révision du subside communal.
14. Budget de la Fabrique d'Eglise de Villers-lez-Heest: Exercice 2018:Approbation
15. Budget de la Fabrique d'Eglise de Warisoulx: Exercice 2018:Approbation
16. Budget de la Fabrique d'Eglise de Saint-Denis: Exercice 2018:Prorogation du délai de tutelle
17. Budget de la Fabrique d'Eglise de Rhisnes: Exercice 2018: Prorogation du délai de tutelle
18. Budget de la Fabrique d'Eglise de Meux: Exercice 2018: Prorogation du délai de tutelle
19. Budget communal: Exercice 2017: Modification budgétaire n°1:Service ordinaire: Approbation
20. Budget communal: Exercice 2017: Modification budgétaire n°1:Service extraordinaire: Approbation

A HUIS-CLOS

21. Ratification des désignations d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel aux écoles communales de La Bruyère
22. Ratification de la désignation d'un maître de citoyenneté et philosophie temporaire à temps partiel (2 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
23. Ratification de la désignation d'un maître de citoyenneté et philosophie temporaire à temps partiel (2 périodes) et d'un maître de morale temporaire à temps partiel (1 période) aux écoles communales de La Bruyère
24. Ratification de la désignation d'un maître de morale temporaire à temps partiel (4 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
25. Ratification de la demande de congé pour mission en cas de disponibilité pour maladie d'un maître de morale définitif à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère

26. Ratification de l'ouverture d'un emploi à mi-temps d'institutrice maternelle aux écoles communales de La Bruyère (Emines)
27. Ratification des désignations d'une institutrice maternelle temporaire (mi-temps et temps plein) aux écoles communales de La Bruyère
28. Ratification des désignations d'une institutrice primaire temporaire à temps plein et à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
29. Ratification de la demande de mise en disponibilité pour convenance personnelle d'une institutrice maternelle définitive à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
30. Ratification des désignations d'une institutrice primaire temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
31. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
32. Ratification de la désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (18 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
33. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
34. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
35. Ratification de la désignation d'une puéricultrice APE à 4/5 temps aux écoles communales de La Bruyère
36. Ratification des désignations d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
37. Ratification des désignations d'une institutrice maternelle temporaire (mi-temps et temps partiel) aux écoles communales de La Bruyère
38. Ratification des désignations d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
39. Ratification des désignations d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (8 périodes et 1 période) et d'un maître de citoyenneté et philosophie temporaire à temps partiel (3 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
40. Ratification de la désignation d'un maître de langue moderne temporaire à temps partiel (6 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
41. Ratification de la désignation d'un maître de langue moderne temporaire à temps partiel (11 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
42. Enseignement : Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un membre du personnel

43. Désignation d'une puéricultrice APE à 4/5 temps à l'école communale de Rhisnes
44. Désignation d'une puéricultrice APE à 4/5 temps à l'école communale d'Emines
45. Désignation d'une institutrice primaire APE à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
46. Désignation d'un maître de psychomotricité APE à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
47. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (4 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
48. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (4 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
49. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (4 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
50. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (1 période) aux écoles communales de La Bruyère
51. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
52. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (10 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
53. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (4 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
54. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (2 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
55. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (8 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
56. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
57. Ratification de la demande de congé pour prestations réduites dans le cadre d'une maladie professionnelle d'une institutrice primaire définitive à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
58. Ratification de la demande d'interruption de carrière à 1/5 temps dans le cadre d'un congé parental d'une institutrice maternelle définitive à temps plein aux écoles communales de La Bruyère

COMMENTAIRES :

1. Procès-verbal de la séance du 18 juin 2017

/

2. Accueil extrascolaire: Contrat de gestion 2017-2022 entre la Commune et l'ASBL Récré'agique

Suite au bon déroulement du partenariat entre la commune et l'ASBL Récré'agique dans le cadre de l'accueil temps libre pour l'encadrement des enfants des écoles communales et libres durant les périodes extrascolaires, il est proposé de reconduire le contrat de gestion de cette asbl communale pour une durée de 3 ans.

3. Patrimoine communal: Construction d'une nouvelle Maison communale: Rhisnes: Report de la date d'ouverture des offres : Ratification

La date d'ouverture des offres pour les travaux relatifs à la nouvelle maison communale était initialement fixée au 22 août 2017. Au vu des congés, le Collège a cependant proposé de reporter cette date au 4 septembre 2017 à 10h afin de permettre à tous les soumissionnaires intéressés de remettre une offre qui soit pleinement étudiée. Il est proposé au Conseil de ratifier cette décision.

4. Patrimoine communal: Construction d'une nouvelle Maison communale: Rhisnes: CSCH : Précisions et compléments

Le bureau d'architecte qui a établi les plans de la nouvelle maison communale a fait savoir que certaines adaptations aux spécifications techniques du cahier spécial des charges s'avéraient nécessaires. Il est dès lors proposé d'approuver le cahier spécial des charges tel que modifié et de postposer de 15 jours la date de la séance d'ouverture des offres afin de permettre à tous les soumissionnaires intéressés d'adapter leur offre en fonction des modifications opérées au cahier spécial des charges.

5. Le maintien et le remplacement du conseiller en aménagement du territoire

Le Gouvernement wallon octroyait une subvention de 24.000€ aux Communes qui engageaient ou maintenaient l'engagement d'un Conseiller en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, avant qu'au 1^{er} janvier 2015, il ne réduise ce montant à 22.320€.

Le 17 janvier 2013, le Conseil a attribué à Madame M-A Goffin cette fonction qui nécessite chaque année la participation à une formation continue en aménagement du territoire et en environnement. Cependant, celle-ci ayant donné sa démission au Collège, il est proposé de lui subsister Monsieur F. Lambotte, architecte de son état, afin de continuer à remplir les modalités inhérentes à l'octroi de l'aide financière régionale.

6. Service des travaux: Grand car: Réparation urgente

Le grand car a du subir des réparations urgentes. Le Collège a dès lors pris la décision de les effectuer. Il revient au Conseil de prendre acte de ladite décision du Collège.

7. Patrimoine communal : PIC 2017-2018 : Réfection de la rue de Bawtia : section de Meux : contrat d'étude de l'avant-projet simplifié : décision

Dans le cadre du plan d'investissement communal 2017-2018, il est proposé de demander à l'INASEP d'établir une fiche d'avant-projet (= fiche descriptive des travaux proposés) pour la réfection de la rue de Bawtia à Meux. Il revient au Conseil d'approuver le contrat d'études proposé par l'INASEP.

8. Fonds régional pour les investissements communaux 2017-2018: approbation du Plan d'investissement communal

Suite à l'établissement, par l'INASEP, de la fiche d'avant-projet pour la réfection de la rue de Bawtia à Meux, il est proposé d'approuver le plan d'investissement communal 2017-2018 relatif à la réfection de ladite voirie et de solliciter la subvention.

9. Patrimoine communal : PIC 2017-2018 : Réfection de la rue de Bawtia : section de Meux : contrats d'étude et de coordination de sécurité et de santé pour des travaux comprenant de l'égouttage cofinancé par la SPGE : décision

Suite à l'approbation du plan plan d'investissement communal 2017-2018 relatif à la réfection de la rue de Bawtia à Meux, il est proposé d'approuver le contrat d'étude et de coordination en matière de sécurité et de santé de l'INASEP pour les travaux en question.

10. Patrimoine communal: Modalités de location de trois salles des fêtes gérées par l'Administration communale

Dans le souci d'uniformiser les conventions de location des salles des fêtes (celle de La ruche à Saint-Denis, celle de Nosse Maujone à Meux et celle de Rhisnes) et au vu des équipements de chacune de ces salles, il est proposé d'adapter les prix des locations.

11. Centrale d'achat IDEFIN : Participation au sixième marché de fourniture d'électricité et de gaz.

Le 27 février 2007, le Conseil s'est prononcé en faveur d'une centralisation, au sein de l'intercommunale IDEFIN, de ses achats d'électricité et de gaz.

Le premier marché de ce groupement est arrivé à terme le 31 décembre 2008 tandis que les 3 suivants ont pris fin respectivement le 31 décembre 2010, le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2015. Actuellement, le cinquième est en cours jusqu'au 31 décembre 2018.

Il est proposé d'accepter dès à présent la participation au sixième marché (à partir du 1^{er} janvier 2019) de manière à permettre à l'intercommunale dont question de réunir dans les délais, le pourcentage utile d'adhésions pour pouvoir le mener à bien.

12. Basket Club La Bruyère : Octroi d'un subside : Décision.

En l'absence d'infrastructure adéquate pour accueillir la pratique de son sport, l'ASBL Basket Club la Bruyère bénéficie depuis plusieurs années d'un subside destiné à couvrir ses coûts de location pour les espaces appropriés loués hors de la Commune. Il est proposé de maintenir pour cette année (saison 2016-2017) encore pareille aide financière qui s'élève à 3.313,95€

13. Structures d'accueil pour jeunes enfants d'Emines, de Saint-Denis et de Warisoulx : Révision du subside communal.

En vue de faire bénéficier les trois structures d'accueil privées (Emines Saint-Denis et Warisoulx) du même subside de fonctionnement que celui octroyé aux maisons d'enfants gérées par l'intercommunale IMAJE, il est proposé de fixer ladite aide à 7,43€ par fréquentation journalière d'enfants bruyérois.

14. Budget de la Fabrique d'Eglise de Villers-lez-Heest: Exercice 2018:Approbation

La Fabrique d'Eglise de Villers-lez-Heest soumet, pour approbation, un budget 2018 en équilibre tant en recettes qu'en dépenses (montant de 24.645,50€ avec participation communale de 15.014,55€). Il est proposé au Conseil d'approuver le budget 2018.

15. Budget de la Fabrique d'Eglise de Warisoulx: Exercice 2018:Approbation

La Fabrique d'Eglise de Warisoulx présente, pour approbation, un budget 2018 en équilibre tant en recettes qu'en dépenses (montant de 37.472,58€ avec participation communale de 21.154,22€). Il est suggéré au Conseil d'approuver le budget 2018.

16. Budget de la Fabrique d'Eglise de Saint-Denis: Exercice 2018:Prorogation du délai de tutelle

La Fabrique d'Eglise de Saint-Denis a rentré son budget 2018 le 10 août 2018. La réception de l'avis de l'Organe représentatif étant toujours en attente, il est proposé, par mesure de sécurité, de proroger de 20 jours le délai de tutelle.

17. Budget de la Fabrique d'Eglise de Rhisnes: Exercice 2018: Prorogation du délai de tutelle

La Fabrique d'Eglise de Rhisnes a rentré son budget 2018 le 10 août 2018. La réception de l'avis de l'Organe représentatif étant toujours en attente, il est proposé, par mesure de sécurité, de proroger de 20 jours le délai de tutelle.

18. Budget de la Fabrique d'Eglise de Meux: Exercice 2018: Prorogation du délai de tutelle

La Fabrique d'Eglise de Meux a rentré son budget 2018 le 10 août 2018. La réception de l'avis de l'Organe représentatif étant toujours en attente, il est proposé, par mesure de sécurité, de proroger de 20 jours le délai de tutelle.

19. Budget communal: Exercice 2017: Modification budgétaire n°1:Service ordinaire: Approbation

Voir annexes

20. Budget communal: Exercice 2017: Modification budgétaire n°1:Service extraordinaire: Approbation

Voir annexes